

# Le Petit Brénais

Bulletin n°68 - Juillet 2021

Spécial 1<sup>er</sup> Anniversaire



[www.labreelesbains.com](http://www.labreelesbains.com)

# Sommaire

JUILLET 2021 NUMÉRO 68

<b>Éditorial du Maire .....</b>	<b>3</b>
<b>Budget .....</b>	<b>4 et 5</b>
<b>La plage.....</b>	<b>6 et 7</b>
<b>Revue de chantiers .....</b>	<b>8 et 9</b>
<b>Équipement des services.....</b>	<b>10, 11 et 12</b>
Boulodrome .....	10
Au siècle du numérique.....	11
Camping.....	11
Cabines de plage, le mode d'emploi.....	12
<b>Affaires scolaires .....</b>	<b>13 et 14</b>
<b>Culture et patrimoine .....</b>	<b>15</b>
Primaire Saint-Denis.....	9
Classe CE La Brée.....	10
<b>Actions Sociales .....</b>	<b>16 et 17</b>
La M.I.S suspendue .....	16
Solidarité paysans Poitou-Charentes.....	16
Transport à la demande .....	17
Association France Alzheimer.....	17
<b>Ici et là.....</b>	<b>18 et 19</b>
Collecte de sang .....	18
Un libre-service de fleurs.....	19
Quelques infos .....	19
<b>In memoriam.....</b>	<b>20</b>
Un résisant nous a quittés .....	20
<b>Informations utiles .....</b>	<b>22 et 18</b>
Informations municipales.....	22
Etat civil, informations diverses.....	23 à 30
<b>Mesures de sauvegarde.....</b>	<b>31</b>



Directeur de la publication :  
Philippe CHEVRIER- maire de la Brée-Les-Bains

Comité de rédaction :  
Philippe Choteau, Didier Blanckaert, Angélique Martin

Photos :  
Photo de couverture : Anne Grangeon  
Photo dernière de couverture : Philippe Chevrier

Mise en page et impression :  
Média Publicité Conseil - 05 46 76 11 98  
Visa de dépôt légal n°480

# Édito du maire



Chères Brénaïses, chers Brénaïses,

Ce numéro spécial anniversaire du « Petit Brénaïse » s'est rapidement imposé à la place de la new letter prévue qui était devenue beaucoup trop réductrice.

Le chemin parcouru en un an pour la réalisation de notre programme électoral est en effet déjà très avancé et mérite une communication plus exhaustive.

C'est donc sous la forme traditionnelle que vous retrouvez votre bulletin municipal privé toutefois des activités associatives mises en sommeil par les mesures de confinement imposées avant l'été.

Suite à la levée des restrictions, la saison estivale se présentait sous les meilleurs auspices avec une reprise de la vie économique et associative. Le contexte favorable et le retour des initiatives nous rappelaient l'importance essentielle que constitue le lien social dans une commune. Cette libération fut malheureusement de courte durée avec la mise en place du pass sanitaire et le classement de notre département très touristique en zone à risque générant ainsi des contraintes supplémentaires voire l'annulation de plusieurs manifestations populaires. La vie comme avant n'est pas encore pour demain et il nous faut désormais espérer que les mesures gouvernementales porteront leurs fruits et que le choix imposé aura des résultats positifs.

La longue période d'incertitude que nous traversons pourrait favoriser l'immobilisme mais ce n'est pas notre option et chacun peut constater aux quatre points cardinaux de la commune que le paysage brénaïse s'est transformé.

Notre intérêt c'est le vôtre et notre devoir c'est de respecter nos engagements. En parcourant ce bulletin municipal, un peu retardé cette année, vous aurez certainement matière à vous forger votre propre opinion sur le travail des élus et des services municipaux.

Nos projets communaux avancent et permettent d'adapter les équipements publics au dynamisme retrouvé de notre village et d'améliorer notre environnement avec l'engagement efficace des services techniques.

Le lien social reste une priorité collective et nous souhaitons initier et favoriser les projets et idées qui entrent dans l'intérêt général.

Désormais, nous devons nous adapter à de nouvelles contraintes devant une situation sanitaire inédite et destructrice en intégrant que c'est le virus qui tue et non le vaccin.

Les élus, le personnel municipal et moi-même vous souhaitons un bel été quelque peu bouleversé. Espérons que ce virus cessera enfin de nuire et que nous retrouverons rapidement une vie normale.

Philippe Chevrier  
Maire de la Brée les Bains

## BUDGET 2021

### UN BUDGET MAITRISE

#### POUR LA COMMUNE DE LA BREE LES BAINS

Les grandes lignes du budget primitif 2021 voté le 13 avril dernier.

Un budget 2021 impacté par une année 2020 totalement atypique mais qui s'appuie sur un autofinancement de plus de 900k€, résultat qui offre à la commune une capacité d'investissement structurante.

Dans le détail, pour 2021, la Commune de La Brée les Bains est dotée d'un budget de 4.8M€, réparti entre la section de fonctionnement (2.2M€) et la section d'investissement (2.6M€).

En fonctionnement, la maîtrise des charges reste bien évidemment le maître mot. A ce titre, l'évolution des dépenses prévisionnelles ne s'élève qu'à 1.16 % par rapport au budget prévisionnel de l'année précédente.

Comme en 2020, le soutien aux associations dans un contexte rendu difficile par la crise sanitaire reste un engagement de la commune avec 8.5k€ de subventions.

En Investissement, un programme ambitieux sera conduit sur l'année 2021.

Avec une dotation de plus de 2.1M€ en dépenses d'équipement, tous les pans d'activité (la voirie, le marché, la plage, la sécurité...) seront concernés par des projets structurants :

- Travaux de voirie et enfouissement de réseau Route du Douhet et Avenue Georges Pompidou (1,18M€)
- Extension et aménagement du cimetière (216k€)
- Réfection des bâtiments publics (323k€)
- Rénovation du marché (62k€)
- Eclairage de la Promenade cycliste Gilbert Chevrier (35k€)
- Aménagement de la plage (14k€)

Ce programme d'investissement dynamique se réalisera avec le recours à l'emprunt (850k€) mais sans augmenter les impôts, laissant ainsi une réserve de trésorerie confortable pour faire face à l'imprévu.

#### Le Budget annexe : Le Camping

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	337 266,36€	268 584.06€
Recettes	337 266,36€	268 584.06€
		Nouvelles recettes = 50 900€
		Excédent reporté = 217 684,06€

## EN BREF

### 2021 C'EST...

## 2 636 644 €

Pour maintenir un niveau de services rendus à la population

Un taux d'imposition stable

Un budget 2021 maîtrisé

## 2 199 558 €

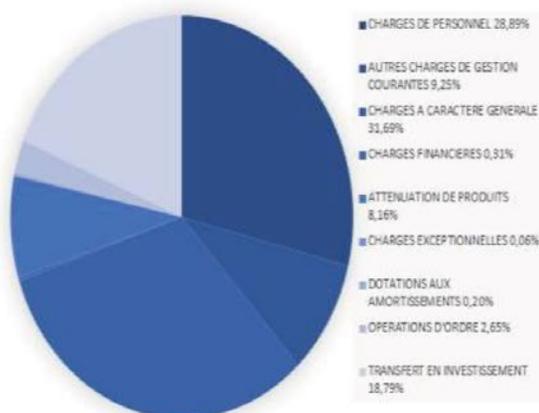
Pour financer les projets de la commune et rembourser la dette

Un autofinancement dégagé de 901 155 €

## FONCTIONNEMENT

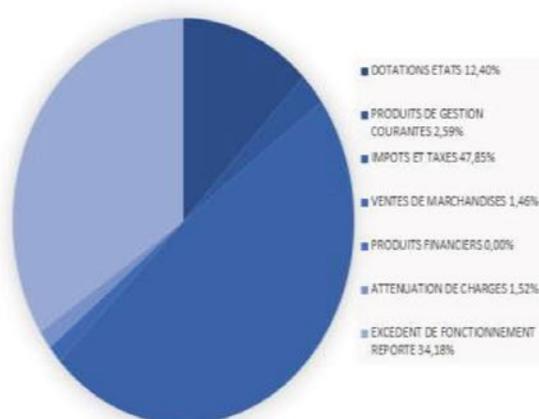
Dépenses de fonctionnement

2,636 millions d'euros



Recettes de fonctionnement

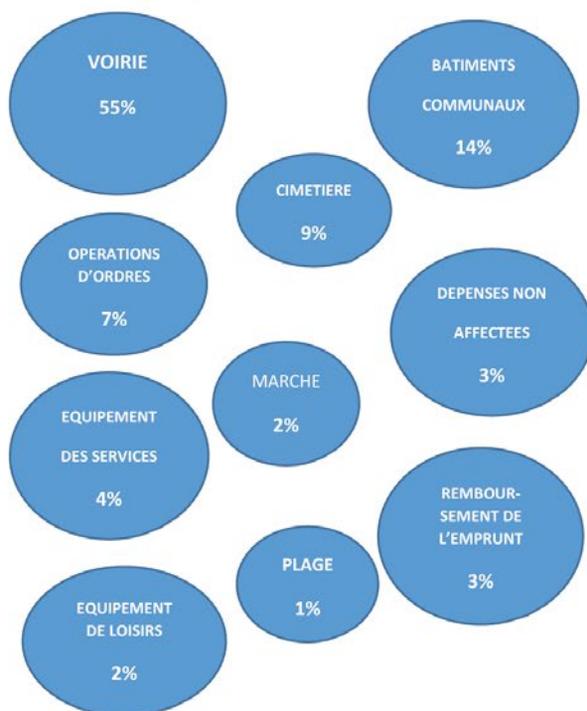
2,636 millions d'euros



## INVESTISSEMENT

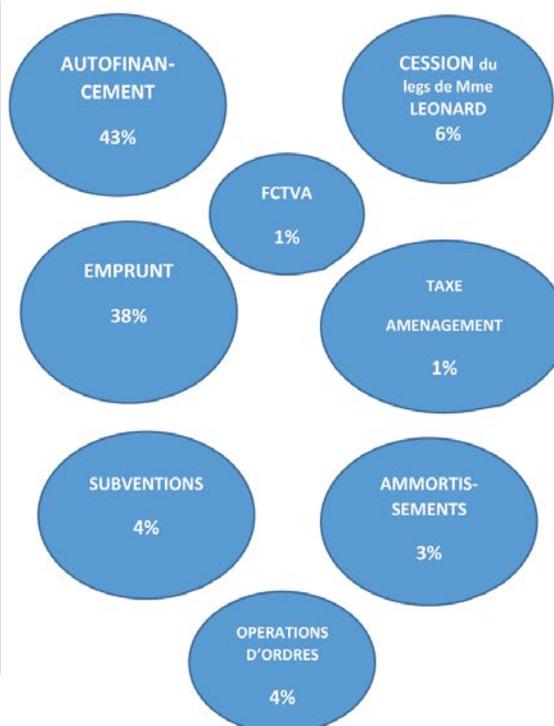
Dépenses d'investissement

2,199 millions d'euros



Recettes d'investissement

2.199 millions d'euros



Stéphanie Khiate  
Secrétaire générale

## La Plage fait peau neuve

Notre village a le privilège d'être la seule commune de l'île d'Oléron à avoir un accès direct à la plage.

C'est un lieu adoré des Brénaïses qui aiment y flâner mais aussi des estivants qui y trouvent tout ce dont ils rêvent.

Il était toutefois urgent de redonner à ce lieu son éclat d'antan.

Aujourd'hui, les fameuses cabines de plages

ont été complétées, puis baptisées avec des prénoms très usités autrefois : Rose, Claire, Pauline, Marie, Adèle, Noémie, Marie-Louise, Jeanne, Marthe, Abélia, Léonie, Alice, Aude.

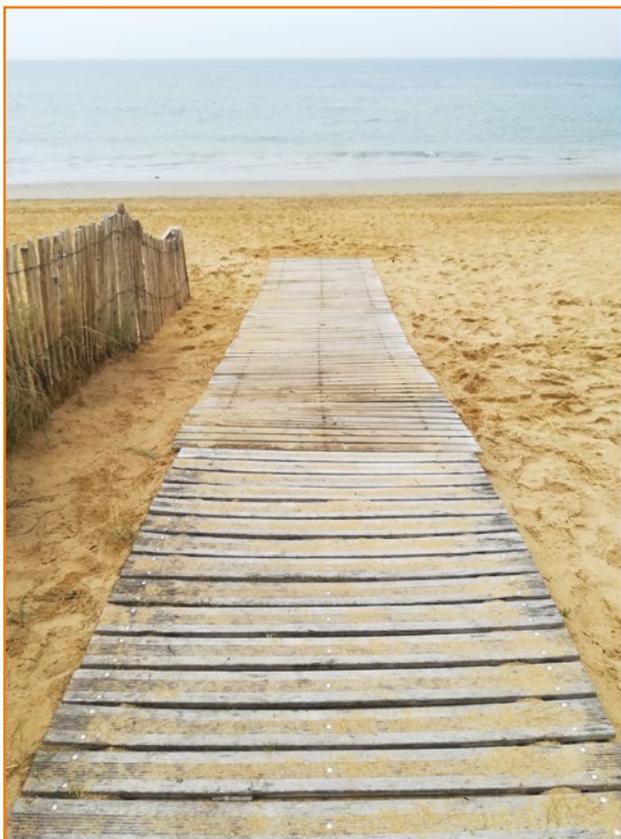
Désormais, elles sont largement connues et clairement identifiées « La Brée les Bains » afin que les centaines de photos prises portent le nom de notre village. Elles sont ouvertes à la location (s'adresser à la mairie ou au 05 46 47 83 11, voir les détails à la rubrique Equipements et Services)

Il était impératif d'aménager des places de parkings pour les personnes à mobilité réduite et de prolonger la rampe d'accès à la plage. Un petit cheminement en caillebotis vers les cabines a été également créé.

La sécurisation de la circulation et du stationnement a été réalisée grâce à de petits potelets en bois. Des barrières blanches le long de la descente de plage et autour du « club des Petits Goélands » ont été montées.



## La Plage fait peau neuve



Le club, qui avait disparu depuis quelques temps et maintes fois réclamé par les estivants, redonne à la plage un aspect joyeux et animé. La fameuse « Pougnette » a été nettoyée et le marquage tracé tel qu'à l'origine.

Un panneau explicatif a été posé. Un nouveau jeu pour enfants a trouvé sa place dans une zone paysagée. D'autres jeux seront rajoutés un peu plus tard.

Enfin la nouvelle restauration de plage aux couleurs exotiques donne une ambiance vacances.

Bien entendu, le volley-ball est toujours à l'honneur avec la réouverture du club le 10 juillet, sans oublier nos

boulistes toujours gâtés par ces terrains en bord de mer.

Toutes ces transformations rendent à notre plage son côté attractif et redynamisent l'image de la Brée les Bains.

D'autres projets sont à l'étude pour la saison 2022.

Philippe Choteau

## Nouveau tracteur

Achat d'un tracteur d'occasion et d'une herse afin de ramener à la mer les algues qui s'accumulent le long de notre plage.

Il est désormais interdit de retirer les algues.



### Travaux divers

Notre programme destiné à améliorer le cadre de vie des habitants se poursuit par une prise en compte des bâtiments communaux et la mise en œuvre des projets de réhabilitation complète de la rue Pompidou et de la rue du Douhet.

Certains travaux sont peu coûteux comme le nettoyage haute pression de la mairie, de la salle Morandeu et de la Poste qui ont permis enfin de sortir le centre administratif et culturel de la grisaille.

Il en est de même pour certaines rues dont les trous, restés trop longtemps dangereux, ont été comblés par les services techniques avec de

l'enrobé. 30 tonnes au total !

Sur le front de mer, notre commune dispose d'une superbe promenade qui longe la côte vers Saint Denis. Cette promenade Chevrier avait un grand besoin d'être valorisée car elle représente un atout remarquable dont les habitants locaux sont fiers et les touristes friands. Les lampadaires ont été changés et équipés de LED afin d'avoir un impact économique et écologique. La lumière diffusée de nuit donne un sentiment de quiétude et de rêverie aux promeneurs.

Seulement ébauchée par l'ancienne municipalité, les réhabilitations de la rue Pompidou et de la rue du Douhet sont au centre de nos pré-





occupations. Les travaux de la rue Pompidou ont été stoppés et ne seront repris qu'à la fin septembre. Il est en effet inconcevable de bloquer cette rue durant la saison estivale et de fragiliser ainsi l'accès au marché. Une erreur du passé que nous avons dû effacer dès notre investiture en 2020.

Sous la forme dite « marché à procédure adaptée » la Société Colas Sud-Ouest a été retenue sur quatre candidats pour

la rue Pompidou sur la base d'un devis estimatif de 313 850 euros

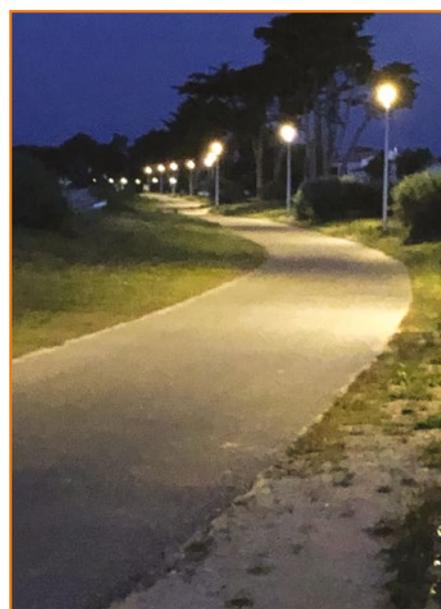
Les travaux de voirie sont les axes majeurs de la politique municipale. Ils couvrent les aménagements, l'enfouissement des réseaux, la sécurité et représentent des investissements conséquents. Les travaux de la rue du Douhet jusqu'à la rue de la Jonchère seront lancés après la rue Pompidou et devront être couverts par un emprunt.



Le marché reste le point fort de la commune de par sa fréquentation et aussi par la qualité et la diversité des produits proposés. Un soin particulier lui a été donné afin qu'il retrouve une fière allure : réfection des menuiseries, poteaux, doublage des toitures, marquage des emplacements etc.

De nombreux projets ont déjà été réalisés, d'autres sont déjà sur la table et respectent les lignes de notre programme électoral.

Elisée Brunet

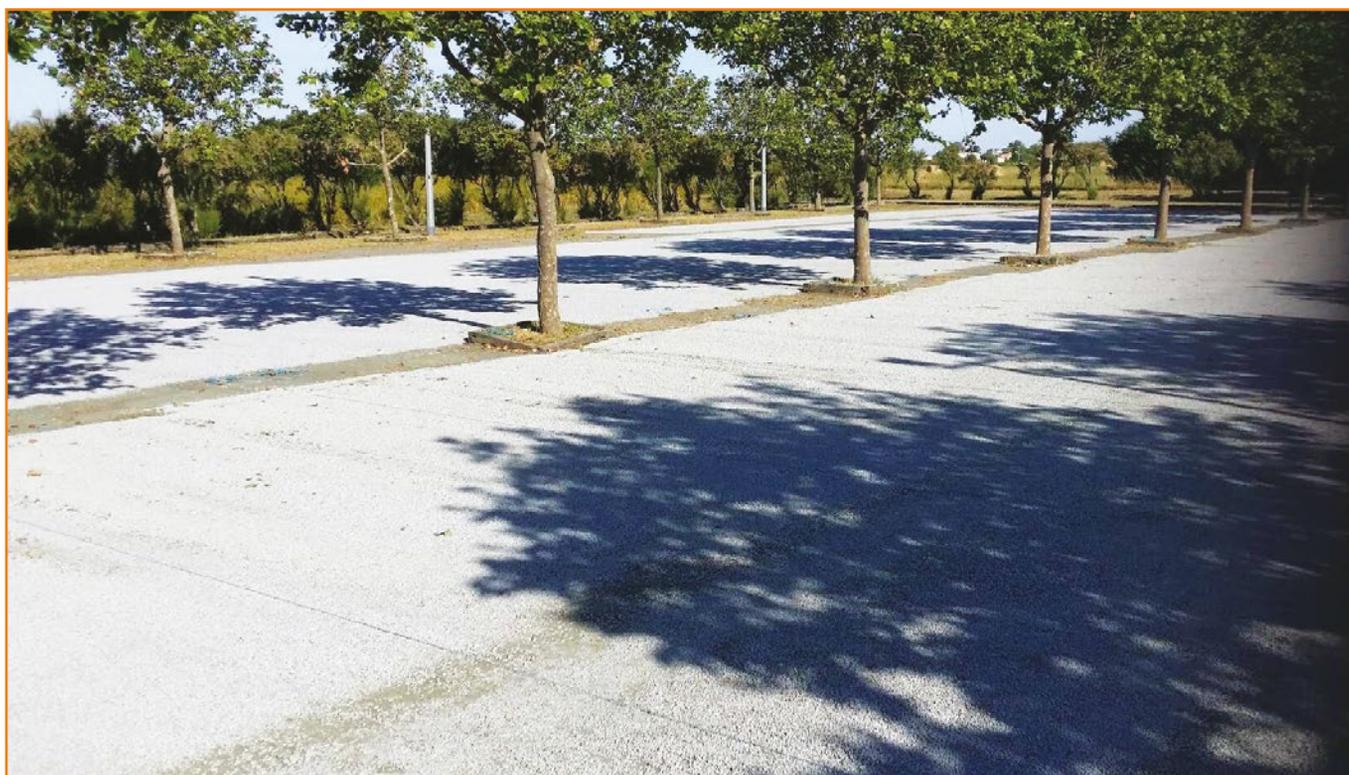


### Boulodrome - un espace remarquable

Le site du boulodrome aux Boulassiers a été restauré avec un gravillonnage adapté sur les 32 terrains. Il peut désormais recevoir dans d'excellentes conditions toutes sortes de compétitions, officielles ou pas, dont des champions du monde.

Dans cet espace exceptionnel, on trouve des jeux d'enfants mieux signalés. L'un d'entre eux était défectueux et a donc été remplacé

Enfin, des plots électriques ont été installés afin de pouvoir accueillir des manifestations comme les brocantes, concert etc... dans les meilleures conditions.



### Au siècle du numérique

En matière de numérique il était clair que nous avions pour but de passer résolument au 21<sup>ème</sup> siècle ;

En premier lieu, il était nécessaire d'informer le plus grand nombre et nous avons donc opté pour deux panneaux d'affichage numériques , en place depuis quelques mois maintenant

Facebook est un moyen d'information incontournable et notre commune a créé sa page

très tôt. Cette page est suivie par des internautes de plus en plus nombreux.

Elle est mise à jour très régulièrement et relaye l'actualité Brénaise en temps réel .

[www.facebook.com/Mairie-de-La-Bree-les-bains-site-officiel](http://www.facebook.com/Mairie-de-La-Bree-les-bains-site-officiel)

le site internet vieillissant avait besoin d'un grand coup de pinceau. Le nouveau site est en cours d'élaboration et de finalisation . Nous espérons qu'il sera opérationnel quand

ces pages paraîtront.

Un système de sauvegarde des données de la Mairie est prévu dans les semaines à venir afin de sécuriser les informations et le travail de toute l'équipe administrative .

Nous sommes fiers d'être Brénaï ! Nous avons donc commandé un film tourné via un drone afin de rendre hommage à notre si belle commune et la promouvoir le plus largement possible.

### Camping



En ce début de saison, le soleil se fait timide mais nos campeurs sont bien au rendez-vous.

Pour cette année 2021, des améliorations ont été faites comme, le renouvellement du mobilier extérieur des mobil home, (tables, chaises, parasols) le rafraichissement du terrain de pétanque, la pose du panneau d'accueil du camping. Trois soirs par semaine, nous accueillons des Food Truck -mardi « Côté Ch'tis », jeudi « Le Bon Camion » et vendredi « Les Copains d'Abord ».

La covid19 circulant toujours, nous maintenons la mise en place du protocole sanitaire, et demandons à chacun, de porter le masque dans les lieux commun (les blocs sanitaires,

la laverie et l'accueil) et de continuer à respecter les gestes barrières.



Le 15 juillet, nous avons eu le privilège d'accueillir la finale de la 1<sup>ère</sup> édition du « 1<sup>er</sup> trophée Camp'10 Pétanque » organisé par

l'AOHPA (Association Oléronaise de l'Hôtellerie de Plein Air) en présence de Philippe Quintais, Philippe Suchaud, Julien Lamour, Damien Hureau, Jean-Michel Puccinelli et Ludovic Montoro. Une belle journée...

Le camping est ouvert jusqu'au 15 octobre 2021. Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 05.46.47.82.18, nous envoyer un mail [camping.planginot@orange.fr](mailto:camping.planginot@orange.fr) ou vous rendre sur <http://www.labreelesbains.com/>.

Très belles vacances à Toutes et Tous.

Jacqueline Aragon

# Cabines de plage, le mode d'emploi



Les jolies cabines de plage sont à louer, merci de les réserver à la Mairie au 05 46 47 83 11.

### Conditions de location

La commune met à disposition du locataire la cabine de baignage en bois peint portant le numéro stipulé ci-dessus et pour la période d'utilisation mentionnée dans l'intitulé du présent contrat.

La prise de possession de la cabine est fixée au samedi à partir de 10h et la restitution des clés le samedi avant 10h. Ces clés pourront être également, avant le terme du contrat, remises en mairie, aux heures d'ouverture (tous les jours de 9h à 16h30 sauf samedi après-midi et dimanche).

Le locataire recevra une clé qui devra être remise en mairie lors de son départ. Dans le cas de la perte des clés ou à défaut de leur restitution, les frais de confection de la clé avec porte-clés lui seront facturés par la commune et payable à la caisse de Monsieur le Receveur Municipal — Trésorerie de St Pierre d'Oléron à réception d'un avis de mise en recouvrement.

### Tarif et paiement

La présente location est accordée moyennant le prix suivant (rayer les mentions inutiles) :

1 semaine.....	35 €
2 semaines.....	60 €
3 semaines.....	75 €
1 mois.....	90 €
2 mois.....	170 €
Saison (1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre) :	250 €

Le locataire acquittera, à la signature du contrat et à la mairie, le montant de la location de la cabine contre remise d'une quittance de paiement auprès du régisseur des recettes de la plage, soit en numéraire, soit par chèque bancaire ou postal établi au nom du Trésor Public.

Il ne pourra prétendre au remboursement de tout ou partie de la somme acquittée pour des motifs qui lui seraient personnels.

La commune assurera le remboursement du montant de la location uniquement dans le cas où la cabine ne serait plus utilisable pendant la période louée et qu'elle ne pourrait lui substituer un autre matériel, soit pour cause de force majeure, soit pour des faits

dont la responsabilité ne pourrait incomber au locataire.

### Assurances et responsabilité

La commune, en qualité de gestionnaire, assure la responsabilité civile de son matériel. Elle s'engage à réparer ou à remettre en place la cabine en cas de dommages ou dégradations et, dans le cas où les réparations ne pourraient être assurées, à mettre à disposition du locataire une autre cabine que ce dernier devra accepter quel que soit l'emplacement attribué.

Les objets, matériel, documents ou autre, sont déposés à l'intérieur de la cabine aux risques et périls de leur propriétaire et la responsabilité de la commune ne saurait être mise en cause pour quelque motif que ce soit (vol, destruction ou tout autre dégradation).

Le locataire s'engage à restituer la cabine dans l'état où il en a pris possession. Dans le cas où il constaterait des dommages ou des dysfonctionnements, il devra le signaler immédiatement auprès de la mairie.

### Barbara Pompili

Notre commune a des atouts que nous avons entrepris de développer durant cette mandature. Certains sont visibles mais d'autres beaucoup moins car ils font appel à des initiatives locales souvent méconnues. Alors, il faut bien en convenir, la visite totalement inattendue le 22 février dernier de la ministre de la transition écologique a permis de découvrir que notre commune avait une A.M.E sur son territoire, plus exactement une aire marine éducative, et qu'elle était pionnière dans la démarche depuis 2017/2018 dans le cadre du regroupement pédagogique Saint Denis/La Brée.

L'A.M.E est une zone maritime littorale de petite taille gérée de manière participative par les élèves d'une classe de cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) en association avec une structure référente en l'occurrence

sur notre commune le binôme constitué de Béatrice Gillies, directrice d'école à La Brée, et Bonnin Jean-Baptiste, responsable du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Marennes Oléron.

Au niveau de la pointe de Prouard, les enfants ont présenté à la ministre cette aire marine et identifié les objets laissés par la mer du monde animal, végétal et trop souvent de l'Homme répondant ainsi à une démarche de responsabilisation et de protection du patrimoine naturel et culturel marin.

Cette visite s'est terminée par la remise de la médaille de la ville à Mme Barbara Pompili par le maire, Philippe Chevrier, et par quelques mots sur le livre d'or de la commune

Didier Blanckaert



La ministre et le maire de La Brée les Bains

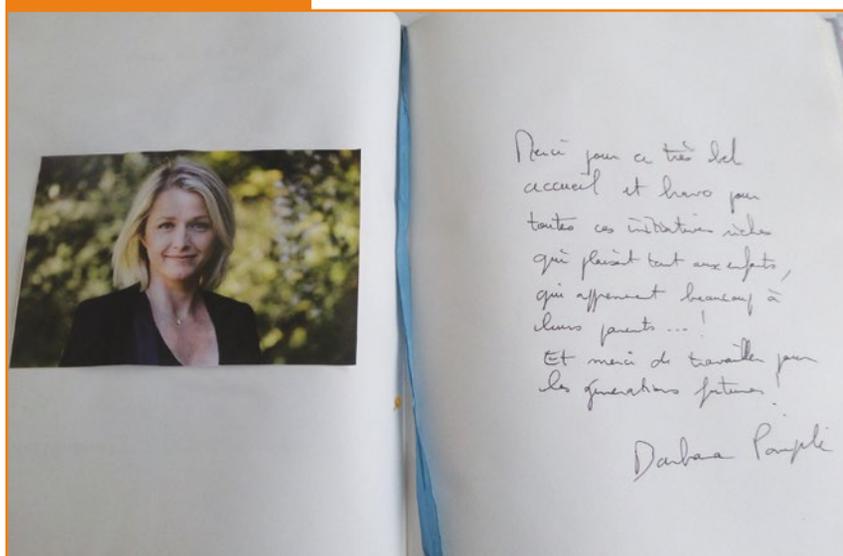
Suite »

## Barbara Pompili

Les enfants de l'école



Le livre d'or de la commune



## Echos de l'école

Nous avons distribué des œufs de Pâques à la sortie de l'école. Nous n'imaginions pas le plaisir que nous allions déclencher chez nos petits !

Les enfants et enseignantes nous ont organisé un flash mob sur la place du marché au mois de Juin. Une façon d'affirmer les qualités vocales certaines de nos écoliers



## Culture et Patrimoine

La culture, le patrimoine ne sont pas oubliés. En peu de temps, l'équipe municipale a pris en main ce sujet

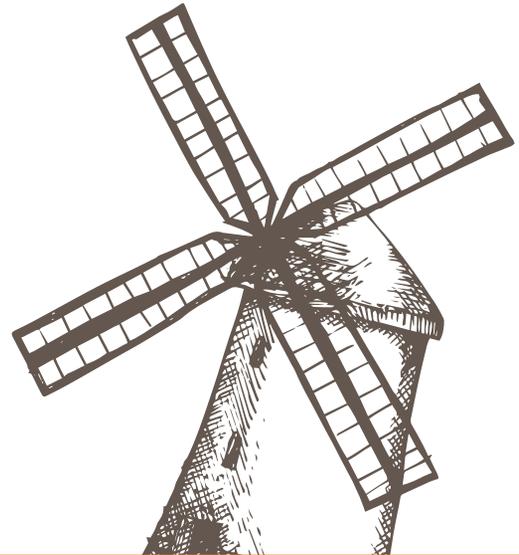
Notre village possède des pièces précieuses du petit patrimoine oléronais, nous y sommes attachés et avons tenu à restaurer les pompes Brian.

Nous avons le record du nombre de ce type de pompes présentes dans un village à Oléron : 6 sont publiques et nous estimons à 6 les pompes dans les terrains privés.

De même, le quai à vendanges à côté de l'office de tourisme a été restauré, identifié, et un petit historique y a été apposé. (connaissez-vous les « douils » ?)

La vitrine de l'ancienne droguerie rue Pasteur a été habillée avec des cartes postales qui racontent une partie de l'histoire de la Brée les Bains. Cette vitrine, placée sur un axe majeur d'accès à la plage, n'était pas très gracieuse mais offrait une surface conséquente pour amener un peu de culture patrimoniale.

Philippe Choteau



### La M.I.S suspendue

En février dernier, nous avons engagé avec beaucoup d'enthousiasme l'ouverture dans les locaux de la poste d'une aide aux démarches administratives et numériques pilotée par la Maison des Initiatives et Services (MIS) du Pays de Marennes Oléron. Le succès a été immédiat car il y avait une véritable attente et un vide à combler au service de la population.

Depuis mi-juin, la M.I.S. a été suspendue et les permanences sur notre commune ont pris fin provisoirement jusqu'à l'installation

d'une nouvelle structure portée par la Communauté de communes de l'île d'Oléron dans le cadre du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale.

En continuité du concept « Maison de services au public » il conviendra donc de se rendre à Saint Pierre d'Oléron ou auprès des permanences délocalisées dans les différentes communes de l'île.

L'ouverture devrait avoir lieu fin septembre/ début octobre et nous communiquerons sur les modalités mises en place pour bénéficier de ce service de proximité essentiel.



### Solidarité Paysans Poitou-Charentes



Cette association régionale vient d'ouvrir une permanence à la Maison Phare 2, rue Carinera Saint Pierre d'Oléron.

Elle permet d'apporter une aide aux agriculteurs dans différents domaines (social, juridique, économique).

Saisie par l'agriculteur lui-même, elle définit ainsi ses compétences :

- Ecouter sans juger
- Diagnostic de l'exploitation
- Négociation avec les créanciers
- Accompagnement juridique
- Accompagnement administratif
- Préserver l'autonomie de décision de la personne en difficulté.

Dates des permanences (13h30 à 16h30) :

20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre.

Contacts : 06.86.93.65.97. ou 17@solidaritépaysans.org

# Transport à la demande

**Le Transport à la Demande (TAD)** est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) et les gares de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

**VOS AUTRES DISPOSITIONS  
TARIFAIRES POUR LE TAD ET LE CAR**

TARIFS	
CARNET 10 VOYAGES	16€
CARNET 10 VOYAGES Jeune - de 28 ans	8€



**Le Transport à la Demande**  
vos déplacements de proximité

**2€** Le voyage est tout public  
**0,40€** Le voyage est solidaire  
\*L'usager paie en cash au véhicule

**COMMENT FAIRE ?**

- 1 J'appelle au **0970 870 870** (appel aux tarifs) au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h. Pour les déplacements du samedi et du lundi, je réserve le vendredi avant 17h.
- 2 Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination.
- 3 L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.
- 4 Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.

Je règle mon voyage auprès du conducteur.

**Crat parté !!!**

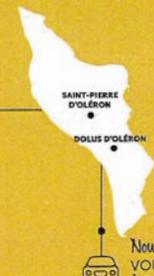
pour le retour, rdv sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue.

**VENTE PAR CORRESPONDANCE**

Les carnets de 10 voyages sont vendus sous format papier uniquement par correspondance en faisant une demande écrite avec votre adresse postale, une photocopie de la carte d'identité pour les jeunes de moins de 28 ans et un règlement à l'ordre de TAD/LC17.

à **Région Nouvelle-Aquitaine**  
Sous-Direction des Transports Routiers de Voyageurs  
CS 10410 - 15 rue Alsace-Lorraine  
17024 LA ROCHELLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE D'OLÉRON  
**SAINT-PIERRE D'OLÉRON - DOLUS D'OLÉRON**



Reservez

**Ne venez pas VOUS CHERCHER À DOMICILE !**

Édition 2021

Toute l'information sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)



Le service de transport à la demande mis en place en septembre 2018 par la région Nouvelle Aquitaine est toujours opérationnel sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron. Ce réseau s'adresse aux personnes ayant

punctuellement ou quotidiennement des difficultés pour se déplacer : jeunes sans moyen de locomotion et personnes âgées en manque d'autonomie. Sous réserve d'une réservation téléphonique préalable, chacun peut donc être pris en

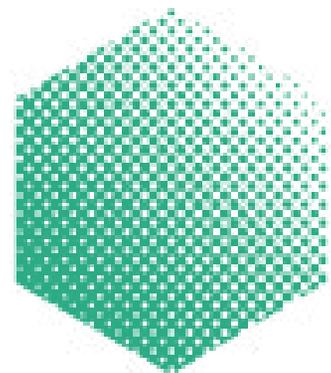
charge à son domicile une à trois fois par semaines vers les villes de Dolus ou Saint Pierre d'Oléron. Vous trouverez sur cette page les modalités du service.

## Association France Alzheimer

L'association France Alzheimer a repris une partie de ses activités auprès des aidants de malades sur le secteur Oléron.

Entretien et soutien téléphonique avec l'équipe bénévole : 06.28.54.87.49.

Formation aux aidants : M. Bouteloup au 06.28.54.87.49 ou 06.46.92.25.18.



**FRANCE  
ALZHEIMER  
& MALADIES APPARENTÉES**

# Ici et là

## Collecte de sang

### EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

**1 Heure, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !**



1 Accueil

2 Entretien préalable au don

3 Prélèvement 7 à 10 min.

4 Pause A+

**3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang**



**PENSEZ AUSSI À VÉRIFIER LES ÉVENTUELLES CONTRE-INDICATIONS AVANT DE VOUS DÉPLACER !**

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test en ligne sur : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) rubrique « Puls-je donner ? » ou sur l'app **Don de sang**.

**POUR SE PRÉSENTER À UN DON DE SANG, IL FAUT :**

- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

Ne pas jeter sur la voie publique



## LES COLLECTES DE SANG DE L'ÉTÉ SUR L'ÎLE D'OLÉRON



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DORMEZ VOTRE GRÂCE !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE



[dondesang.sante.fr](http://dondesang.sante.fr)

## JUILLET

## AOÛT

### S<sup>T</sup> PIERRE D'OLÉRON

Lundi 5 juillet  
Château de Bonnemie  
Avenue de Bonnemie  
de 15h à 19h

### LE CHÂTEAU D'OLÉRON

Lundi 12 juillet  
Salle de l'Arsenal  
Avenue de la Citadelle  
de 8h30 à 12h30

### DOLUS D'OLÉRON

Mardi 13 juillet  
Salle des Fêtes  
Place Simone Veil  
de 8h30 à 12h30

### S<sup>T</sup> GEORGES D'OLÉRON

Vendredi 16 juillet  
Salle Le Chai  
95 rue des sports  
de 8h30 à 12h30

### DOLUS D'OLÉRON

Vendredi 23 juillet  
Salle des Fêtes  
Place Simone Veil  
de 8h30 à 12h30

### S<sup>T</sup> GEORGES D'OLÉRON

Mercredi 28 juillet  
Salle Le Chai  
95 rue des sports  
de 8h30 à 12h30

### LE CHÂTEAU D'OLÉRON

jeudi 29 juillet  
Salle de l'Arsenal  
Avenue de la Citadelle  
de 8h30 à 12h30

### S<sup>T</sup> GEORGES D'OLÉRON

Mardi 3 août  
Salle Le Chai  
95 rue des sports  
de 8h30 à 12h30

### DOLUS D'OLÉRON

Vendredi 6 août  
Salle des Fêtes  
Place Simone Veil  
de 8h30 à 12h30

### S<sup>T</sup> GEORGES D'OLÉRON

Vendredi 13 août  
Salle Le Chai  
95 rue des sports  
de 8h30 à 12h30

### S<sup>T</sup> PIERRE D'OLÉRON

Lundi 16 août  
Château de Bonnemie  
Avenue de Bonnemie  
de 15h à 19h



RENDEZ-VOUS

## Un libre-service de fleurs

Chaque saison, les parterres de fleurs du village sont renouvelés. L'idée de faire profiter les Brénaïses des fleurs retirées a éclot et nous avons organisé en avril une distribution gratuite aux ateliers

municipaux. Un grand succès et de larges sourires ont été notre récompense !



## Quelques infos

### Subvention aux associations

Elles seront attribuées en fonction d'une demande déposée préalablement, et en début d'année, en mairie. Elles sont votées dans le cadre du budget.

### Certificats de conformité

Ils sont toujours obligatoires et doivent être demandés en mairie à l'achèvement des travaux



### Visite du moulin

Les visites ont lieu les mardis après-midi et jeudis matin.

## Un résistant nous a quittés

Retraité à La Brée les Bains depuis de nombreuses années, Roger River est décédé le 11 mars 2021 à l'âge de 97 ans.

D'aucuns ont probablement croisés cet homme qui au crépuscule de sa vie parcourait encore les rues de la commune malgré un handicap physique très important.

Mais, peu de gens savaient qu'il était l'un des derniers acteurs de la Seconde Guerre mondiale et qu'il avait été membre du noyau dur du maquis Bir Hacheim, le réseau de résistance de Charente, qu'il avait rejoint à l'été 1943.

Ce courage et cette volonté de lutter contre l'oppression l'avaient conduit également à prendre part aux combats pour la libération des villes et villages des deux Charentes

Le poème de Jacques Heinz que nous reproduisons figurait en page 4 du livret religieux distribué à ses obsèques. . . afin que la Mémoire soit toujours vivante.

Didier Blanckaert

### Dis-moi pourquoi papi (d'après un poème de Jacques Heinz)

Dis-moi pourquoi papi, je te vois souvent défiler dans la ville avec tous tes copains.

Vous portez des drapeaux dans la pluie, dans le vent, marchant du même pas, unis main dans la main.

Dis-moi papi pourquoi, de l'église au cimetière, aux monuments aux morts, on entend le clairon.

Vous déposez des fleurs sur les dalles de pierre. J'aimerais tout savoir. Quelle en est la raison ?

Dis-moi pourquoi papi, brillent sur vos poitrines ces médailles colorées que vous sortez fièrement.

Pourquoi vos défilés sont silencieux, si dignes, et que signifient tous vos rassemblements ?

En réponse, mon petit, notre patrie la France, pour être grande et forte, compte sur ses enfants.

Beaucoup d'entre eux sont morts, le cœur plein d'espérance, pour que vous puissiez vivre en paix tout simplement.



Regarde les passer, respecte leurs emblèmes, car tous ils ont donné avec le même élan leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux - mêmes.

Sois fier de leur passé, ce sont, ce furent des combattants de la liberté. De ta liberté.

.....



## Informations municipales



### Nouveau : participez gratuitement à nos conférences en ligne.

La CPAM de la Charente-Meritime vous propose de participer sur Internet, sans vous déplacer, à des conférences en ligne depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur.



#### Les conférences en ligne.

Vous souhaitez, sans vous déplacer et en moins de 45 minutes :

- en savoir plus sur vos droits,
- tout connaître sur votre compte ameli et ses téléservices,
- découvrir les aides et accompagnements proposés par l'Assurance Maladie... ?

C'est simple, profitez gratuitement, à partir de votre ordinateur, tablette ou smartphone, du nouveau service de conférences en ligne mis à votre disposition par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

C'est pratique, flexible et économique !

#### 3 étapes pour vous inscrire.

Pour participer aux webconférences de votre choix, il vous suffit de vous inscrire à notre chaîne **CPAM de la Charente-Meritime**, via un navigateur classique (Mozilla Firefox, Google Chrome) :

- 1 connectez-vous à [Webikéo.fr](http://Webikéo.fr) > [Chaines](#) > [Santé](#) > [CPAM de la Charente-Meritime](#) ou en scannant le flash code,
- 2 sélectionnez les conférences,
- 3 compléter les champs obligatoires.



Ou rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr) > rubrique Actualités.

Une invitation vous sera ensuite envoyée, par mail, 48 heures avant la webconférence.



CPAM de la Charente-Meritime - Département Communication - 11/2020

La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.  
La liste des fonctionnaires territoriaux en retraite appelés à voter est

affichée à la mairie.  
En cas d'anomalie constatée sur cette liste, les électeurs peuvent :  
- consulter le site [www.cnrac.l.retraites.fr](http://www.cnrac.l.retraites.fr) rubrique « Nous connaître » sous rubrique « Elections »  
- téléphoner au 05.57.57.91.00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30)

# État civil Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

## Naissances

23.01.2021 à La Rochelle .....	Achille Philippe Raymond SCHMITT
12.03.2021 à Rochefort.....	Soah Emile Jean BIGOT
04.06.2021 à Rochefort.....	Emmy Léna BLANCKAERT
11.06.2021 à Saint Junien.....	Kiara Lila CHARVOLIN

## Mariages

03.03.2021 .....	Patrick Jean Paul GOBIN et Maria Alice FERREIRA RIBEIRO
27.03.2021 .....	Willy Julien Cyril BENOIT et Minerva ACRAMAN
12.06.2021 .....	Clément Jérémie Johnny BENOIT et Cindy Yvette Annick BÉQUET
03.07.2021 .....	Nicolas Raymond FICHOT et Natacha Ginette Odette RENAULT

## Décès

09.02.2021 à La Brée-les-Bains .....	Jean-Claude HERMAND .....	76 ans
26.02.2021 à Rochefort .....	Bernard Robert René POTIER .....	81 ans
18.03.2021 à Saint-Pierre d'Oléron .....	Roland Claude Léon GAUTHIER .....	89 ans
14.06.2021 à La Brée-les-Bains .....	Marie Antoinette Lucie DEROCHE épouse LABARRADE .....	72 ans

## Services publics

POMPIERS .....	18
SAMU .....	15
GENDARMERIE .....	17
Brigade de St Pierre d'Oléron	
URGENCE APPEL EUROPEEN .....	112
MAISON MEDICALE DE GARDE .....	15
le soir en semaine de 21h à minuit, samedi après-midi, dimanches et jours fériés	

MAIRIE .....	05.46.47.83.11
lundi au vendredi 9 h à 16 h 30	
samedi matin 9 h à 12 h du 1/04 au 31/10	
fax : 05.46.75.90.74	
e.mail : labreelesbains@wanadoo.fr	
site : labreelesbains.com	

ASSISTANCE SOCIALE.....	05.46.47.00.68
sur rendez-vous	

SECURITE SOCIALE.....	36 46
Sur rendez-vous	

ÉCOLE .....	05.46.47.82.41
34 rue des Boulassiers	

Agence Postale Communale :	05.46.47.83.00
Basse saison : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h	
Haute saison : du lundi au vendredi de 9h15 à	

## Informations utiles

12h30 et de 14h à 16h le mercredi  
Samedi de 9h15 à 12h30

**M.N.S. Surveillance plage** : 05.46.47.82.14  
juillet-août de 11h à 19h

### MARCHÉ

Pendant la saison : quotidien  
Hors saison : mercredi, vendredi, samedi, dimanche et jours fériés + vacances de Printemps

**OFFICE DE TOURISME** .... 05.46.47.96.73  
rue des Ardillières

De janvier à mars et d'octobre à décembre : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30  
Pendant les vacances de la Toussaint ouvert jusqu'à 18h. D'avril à juin et septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Pendant les vacances de Pâques, pour les ponts et les week-ends prolongés, ouvert également le dimanche matin de 10h à 12h30  
Juillet-août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Dimanche de 9h30 à 13h.  
Sous réserve de modifications.

## Informations diverses

### ■ Chiens « dangereux »

Depuis 1999, les propriétaires ou détenteurs de chiens de la 1<sup>er</sup> catégorie (chiens d'attaque : Pit-bull, Boer-bull, tosa) et de la 2<sup>ème</sup> catégorie (chiens de garde et de défense : Staffordshire terrier, Rottweiler, tosa) en application de l'article 211-5 du code rural, au sens de l'arrêté interministériel du 27 Avril 1999, doivent procéder à la déclaration de leur animal à la mairie sous peine d'une contravention.

- Pour cela, il convient de présenter en mairie les documents suivants :

- Carte d'identification du chien (comportant le numéro de tatouage)
- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- Certificat vétérinaire de stérilisation du chien (uniquement pour les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie).
- Attestation d'assurance garantissant de la responsabilité civile du propriétaire.
- Attestation d'aptitude délivrée par un vétérinaire agréé.

- Il vous sera délivré un récépissé de déclaration qui peut être, à tout moment, ainsi que l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, réclamé par les forces de

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

à côté de l'Office de Tourisme.  
En saison : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h30  
Hors saison : mercredi de 14h à 16h

### ORDURES MÉNAGÈRES

Octobre à mars :  
• Ordures ménagères (bacs verts) collecte le mercredi à partir de 20h.  
• Déchets recyclables (bacs jaunes) collecte le mardi à partir de 20h.  
Avril à septembre :  
• Ordures ménagères (bacs verts) collecte le mercredi et le dimanche à partir de 20h.  
• Déchets recyclables (bacs jaunes) collecte le mardi à partir de 20h.  
Les sacs de tri sélectif sont à vider dans les colonnes de tri sélectif situées à proximité de la déchetterie.  
Renseignements & réclamations redevances O.M :  
Communauté de communes : 05.46.47.64.98

### ORDURES NON MÉNAGÈRES

Dépôt des déchets de toute nature à la déchetterie « La Royale »  
Du 01/01 au 30/03 et du 01/11 au 31/12 : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50  
Du 01/4 au 31/10 : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50 et dimanche de 9h à 11h50  
Déchetterie la Royale ..... 05.46.75.92.28  
E.D.F. Marennes ..... 09.72.67.50.17

### SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Compagnie des Eaux de Royan 05.81.31.85.01

### OFFICE RELIGIEUX

Pour prendre connaissance des jours et heures des offices religieux, merci d'appeler :  
Cure de St Georges..... 05.46.76.60.10  
Cure de St Pierre..... 05.46.47.11.44  
Protestant : Temple de St Pierre  
Saison 6 juillet - 15 septembre : le dimanche à 10h30 (culte bilingue franco allemand)  
Hors saison : 1<sup>er</sup> dimanche du mois à 9h45

l'ordre. L'inobservation de ces dispositions constitue un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de fortes amendes.

### ■ Déjections canines

Lorsque vous promenez vos chiens, munissez-vous de petits sacs afin que les rues, trottoirs et plages ne relèvent pas du parcours du combattant... Des sacs sont à votre disposition au camping municipal, Place Gaston Robert, sur la plage (à deux emplacements) ainsi qu'à la mairie. Le non ramassage des excréments des chiens constitue une infraction punie d'une amende de 35 € (article R632.1 du code pénal). Nous rappelons que pour tout chien qui sera en état de divagation et qui sera identifié, son propriétaire se verra punir d'une contravention de 2<sup>ème</sup> classe, soit 35 € conformément à l'article R622.2 du code pénal. Nous rappelons également que, sur le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse. Sur les plages, les chiens ainsi que tous les animaux, sont strictement INTERDITS par arrêté préfectoral.

### ■ Recensement militaire

En fonction du mois de leur naissance, les jeunes garçons ou filles nés en 2005 doivent se faire

recenser en mairie cette année dans les 3 mois suivant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement.

Par exemple, s'ils sont nés en janvier 2005, ils doivent se faire recenser entre janvier et mars 2021.

### ■ Ramassage des encombrants

La commune organise un service gratuit de **ramassage des encombrants** pour les personnes non équipées pour emmener à la déchetterie les gros objets dont elles désirent se débarrasser. La demande doit en être obligatoirement formulée auprès des services du secrétariat de la mairie, par lettre ou par téléphone. Le ramassage sera ensuite effectué par les services municipaux de la voirie suivant la liste d'inscription transmise par la mairie ; **chaque dernier lundi du mois**. Les personnes en ayant formulé la demande sont priées de ne sortir leurs encombrants que le jour du ramassage le matin de bonne heure, avant 8 heures.

### ■ Éclairage public

Certains jours, l'éclairage public flanche auprès de chez vous. C'est très désagréable et nous vous comprenons. Aussi, pour obtenir un dépannage

des plus rapides, vous devez relever le numéro de la plaque L.B. suivi de 1 à 3 chiffres, situé, en général, à hauteur d'homme sur le poteau concerné et le signaler à la mairie, qui pourra dès lors transmettre la demande de réparation sans recherche et perte de temps suite à des données erronées ou incomplètes.

## ■ Tennis municipal

Allée du Gai Séjour

RESERVATION A LA MAIRIE

9h-16h. Du lundi au vendredi et samedi matin du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

Nous rappelons, par ailleurs, que le tennis est ouvert gratuitement, le mercredi, hors saison, aux jeunes, résidents permanents de la commune ou du local jeunes du Foyer Rural de Saint Denis, accompagnés d'un adulte.

## ■ Dépôt sur voirie communale

Une demande doit être formulée en mairie pour tout dépôt sur la voirie, tel que dépôt de sable ou gravier et en particulier des gravats résultant de travaux effectués par une entreprise ou un propriétaire. Ces gravats devront être enlevés à la fin du chantier, la voirie et les trottoirs ne devront pas être dégradés ni encombrés de façon abusive.

## ■ Chiens perdus ou trouvés

Si vous trouvez un chien ou si vous en perdez un, une seule adresse : élevage de boxer de « La Prise des Viviers » - Bois Fleury 17310 ST PIERRE D'OLERON (voie sans issue derrière l'aérodrome) tel : 05.46.47.08.50. Normalement il y a une permanence tous les jours mais mieux vaut s'en assurer par un appel téléphonique.

## ■ Ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri sélectif

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue exclusivement à l'aide des containers individuels ou des containers collectifs.

Les cartons, sacs ou autres récipients contenant des déchets ménagers ne sont pas ramassés par l'entreprise effectuant ce service.

Les propriétaires de résidences principales et secondaires doivent placer :

1- le container à ordures ménagères sur le trot-

toir, pour la collecte le mercredi avant 20h et le dimanche avant 20h (uniquement du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

2- le container de tri sélectif (jaune) le mardi avant 20h. Les sacs « cabas » jaunes réutilisables ne sont pas ramassés. Ils doivent être vidés dans les colonnes de tri situées à proximité de la déchetterie et aux Boulassiers. Lors des départs uniquement, des sacs individuels **d'ordures ménagères** peuvent être déposés dans les colonnes collectives placées à différents points de la commune (principalement aux sorties de ville). Les débris de jardin doivent être déposés à la déchetterie mais en aucun cas dans les containers individuels ou collectifs.

## ■ Urbanisme

Il est rappelé à toute personne intéressée par des travaux (construction nouvelle, ravalement de façade, ouverture, abri de jardin, clôture, couverture de maison, changement de destination de locaux, etc. . .) de bien vouloir se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie avant de réaliser ces projets, du lundi au vendredi : 9h-12h30 L'architecte-conseil du CAUE tient sa permanence en mairie lors des commissions d'urbanisme 1<sup>er</sup> mardi par mois à partir de 9h30 sur rendez-vous (se renseigner à la mairie pour les dates précises). Ses consultations sont gratuites.

Nous attirons votre attention sur un point important concernant l'octroi du certificat de conformité. Il ne peut être accordé que lorsque les travaux sont intégralement terminés et cela inclut les peintures des volets. Lorsque les volets ont été posés et comportent une couche d'apprêt, six mois doivent s'écouler avant le passage de la couleur définitive. Aussi ne déposez pas votre demande de conformité avant le passage de la peinture définitive.

## ■ Déclaration de catastrophe naturelle

Si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation dus à la sécheresse ou aux mouvements de terrains et que vous souhaitez faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, vous êtes invités à prendre contact avec votre assurance et dans le même temps à déclarer le sinistre à la mairie (par courrier ou par mail). Merci de joindre des photos à votre courrier. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mai-

rie soit par mail soit par téléphone aux horaires d'ouverture.

## ■ Accueil de jour

Pour personnes âgées, dépendantes et/ou désorientées, pour favoriser le maintien à domicile, rompre la solitude et optimiser l'autonomie de la personne âgée : Maison de retraite de St Georges. Mission : prendre en charge sur une journée, de manière régulière ou occasionnelle, des personnes âgées vivant à domicile, en structure agréée au sein de la maison de retraite.

Objectifs : \* stimuler les capacités cognitives et relationnelles des personnes \* conserver son autonomie pour favoriser le maintien à domicile \* rompre l'isolement et éviter le repli sur soi \* se familiariser avec la vie en collectivité \* soulager les familles et l'entourage par une prise en charge adaptée.

Encadrement et accompagnement : une aide médico-psychologique référente de l'accueil de jour aidée par une équipe pluridisciplinaire (aide-soignante, animateur, kinésithérapeute, psychomotricienne).

Activités de groupe ou individuelles : les activités proposées ont une visée sociale et occupationnelle. Elles permettent de stimuler les capacités physiques et psychiques des personnes.

- activités corporelles - atelier de jardinage, cuisine - aide à la vie quotidienne (mettre la table...)  
- groupe de paroles, atelier mémoire - activités manuelles, jeux de société...

Déroulement d'une journée : Accueil dès 9h, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, repas en collectivité, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, retour à domicile à partir de 16h.

Conditions d'admission : consultation médicale préalable vérifiant la compatibilité de l'état de la personne avec les activités proposées et la gestion d'un groupe.

Accueil régulier ou occasionnel en fonction du souhait des familles et des places disponibles.

Modalités pratiques : (suite page 30)

\* accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (fermeture 1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques et du 15 Juillet au 15 Août). \* capacité d'accueil : 3 personnes par jour. \* transport à la charge des familles. \* possibilité de prise en charge dans le

cadre du plan d'aide A.P.A. à domicile.

Contact : maison de retraite de St Georges d'Oléron.

Tel : 05.46.76.51.50.

## ■ Sécurité Sociale

**Parc des Fourriers 5 Avenue Maurice Chupin 17300 ROCHEFORT**

Les délégués sociaux ont pour mission de favoriser l'accès aux soins et le droit à la santé, en coordination avec les partenaires locaux. Ils peuvent vous aider à :

- constituer votre dossier d'invalidité, de Couverture Maladie Universelle.
- Étudier vos droits à l'indemnisation maladie, maternité, accident du travail.
- Constituer des dossiers d'aides financières.

En cas d'incapacité temporaire ou définitive, un délégué social peut se déplacer à votre domicile

Pour prendre rendez-vous, Appelez le 3646. Les délégués sociaux vous reçoivent également sur rendez-vous dans nos agences.

## ■ Aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.)

Conditions d'attribution :

- Être âgé de 60 ans et plus
  - Résider en France
  - Présenter un état de dépendance qui requiert une aide ou une surveillance régulière pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.
  - L'évaluation de l'état de dépendance sera effectuée par une équipe médico-sociale dont un membre se rendra au domicile du demandeur.
- Elle est attribuée sous conditions de ressources. Elle est versée au bénéficiaire et aux prestataires de services (garde ou aide à domicile, emploi familial, portage des repas à domicile, téléalarme...) en cas de maintien au foyer ou à l'établissement d'accueil (maison de retraite).

Où s'adresser : À la mairie du domicile de la personne âgée.

## ■ MONALISA Oléron

Lutte contre l'isolement des séniors.

Sur l'île d'Oléron, depuis 2016, des bénévoles vont à la rencontre de personnes âgées isolées.

Ce réseau de bénévoles est une des actions de la mobilisation locale de lutte contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA), un axe identifié dans le CLS Oléron. Les bénévoles sont formés et accompagnés par des professionnels de l'île d'Oléron. Pour être mis en relation avec un bénévole, le CLIC et les Référents des communes vont s'assurer des 3 points suivants :

- Le séniors doit exprimer un sentiment d'isolement, de solitude et d'ennui.
- Le séniors doit être demandeur de visites bénévoles et y consentir.
- L'état de santé physique et psychique du séniors doit être compatible pour recevoir des visites. Le séniors doit être capable d'entretenir des relations de convivialité et de bien-être avec le visiteur bénévole. Contact MONALISA : CCAS de la commune ou CLIC Oléron

## ■ Permanences à la maison P.H.A.R.E

(Pour un Habitat Adapté et un Réseau d'entraide)

Alzheimer 17 : 2<sup>ème</sup> mercredi après-midi du mois de 14h30 à 16h30 (accueil libre) - renseignements au 05 46 92 25 18

Association des Paralysés de France : 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30 (rendez-vous au 05 46 30 46 66

Agence départementale d'Information logement ADIL 17 : 2<sup>ème</sup> mardi des mois pairs de 14h à 17h - renseignements au 05 46 34 41 36

CRAVA CICAT (cellule d'aide à la vie autonome - centre d'information et de conseils en aides techniques) : 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 17h (sur rendez-vous au 05 46 34 00 34).

Association Valentin Haüy : accueil sur rendez-vous ou visite à domicile. Aide pour les aveugles et les malvoyants (aide sociale, bibliothèque braille et sonore, matériel adapté, cours d'informatique adapté...).

CLIC Oléron (centre local d'information et de coordination retraités et personnes âgées) : 05 46 47 33 27

CIAS - antenne nord (service prestataire d'aide à

domicile) : 05 46 75 14 54

SAD-PEP 17 (soins et aide à domicile auprès de personnes dépendantes, malades ou handicapées) : 05 46 36 06 28

Association Une île vers SEL : système d'échange local (SEL Oléron) . Permanence d'accueil 3<sup>ème</sup> samedi de 10h à 12h - 05 46 47 67 34

FAVEC : association des conjoints survivants, soutien et aide aux veufs et veuves. Réunion le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 15h à 17h en mars, juin, septembre et décembre - 05 46 47 55 94

Point info CESU : informer et conseiller les salariés et les employeurs sur l'emploi à domicile en chèque emploi service (formalités, contrat, convention collective...) accueil uniquement sur rendez-vous - 05 46 47 33 27

Prométhée 17 : cap emploi : accompagnement des personnes handicapées dans leur recherche de travail et favorise leur retour à la vie active. Sur orientation du Pôle Emploi. 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 16h30.

Sur rendez-vous au 05 46 50 04 00

UDAF : Union départementale des associations familiales. Information aux familles : droits des familles, protection des majeurs, accompagnement social, placement familial, aide à domicile, micro crédit, aide juridique...

3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h à 17h  
05 46 28 36 00

UNAFAM : Union nationale des amis et familles de malades psychiques : écoute et soutien des familles de malades psychiques.

4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 15 h à 17 h  
05 46 47 02 20

## Les permanences à l'hôpital local de Saint Pierre :

Orthopédie : Trois fois par mois

Pneumologie : Une fois par mois

Gynécologie-obstétrique : Tous les lundis

Urologie : Une fois par mois

ORL : Les lundis des semaines paires

Pour prendre rendez-vous : 05 46 47 00 98 (possibilité de laisser un message sur le répondeur) ou [secmed@hopitaloleron.net](mailto:secmed@hopitaloleron.net)

## Associations de propriétaires

### ■ Syndic "Clos des Vignes"

Monsieur Christian VEILLE

1 Impasse de l'Enclos

La Mauvinière

17250 GEAY

### ■ Syndic Résidence de "La Mer" et Résidence "les Alizés"

Monsieur le Directeur

BAUDRY Immobilier

52 rue Cochon Duvivier

17304 ROCHEFORT CEDEX

### ■ Association syndicale libre "Les Proires"

Contact : Marie-Claude MASSIAS

18 rue de Niort

79230 VOUILLE

## Liste des associations

### ■ Oléron Pétanque Élite

Président : Monsieur Michel CALVET

16 rue du Centre de la Ménounière

17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON

oleron.elite@gmail.com

### ■ Association des Commerçants et Artisans Brénaïses (ACAB)

Président : Monsieur Mathieu NEGRET

### ■ Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Président : Monsieur Jérôme RENAUD

19 rue de la Roulette 17840 LA BRÉE LES BAINS

### ■ Association Brénaïse des Amis de l'orgue (ABAO)

Présidente : Madame Marie-Danièle MICHELAT

19 bis route de Gaudy

23000 SAINT FEYRE

### ■ Foyer Brénaïse

Président : Monsieur Jean-Pierre CHABOCHE

20 rue des Ardillières 17840 LA BRÉE LES BAINS

05.46.75.77.01 - foyer.brenais@gmail.com

### ■ Bibliothèque municipale

Responsable : Madame Josette CONIL

Mairie 17840 LA BRÉE LES BAINS

### ■ "Terres d'Expression" (poterie)

Présidente : Madame Sylvie MOUGEOTTE

12 rue de Saint Denis 17840 LA BRÉE LES BAINS

### ■ Les Cavaliers de l'Ileau

Route de l'Ile (2 kms après la sortie de l'agglomération)

17840 La Brée les Bains

Madame Caroline RENAUD 06.80.01.03.69

## Liste des commerçants et artisans

### ■ ALIMENTATION GENERALE

SARL du Centre Bourg  
place Gaston Robert  
05.46.47.80.27

### ■ AQUACULTURE

Ferme Marine du Douhet  
le Douhet  
05.46.76.58.42

### ■ ARTISANAT

La Fabrique Baudet culotté  
3 rue de Saint Denis  
06.60.31.96.46  
A fond les savons  
Muriel@afondlessavons.fr

### ■ BOUCHERIE

L'Entrecôte  
Place Gaston Robert  
05.46.36.35.93

### ■ BOULANGERIE-PATISSERIE

LA MIE DE PAIN  
Place Gaston Robert  
05.17.25.45.20

### ■ CABINET PARA-MEDICAL

Infirmière voir lettre I  
kinésithérapeute voir lettre K

### ■ CAFE - BAR - RESTAURANT

M. GOUBON Yves « l'Odyssée »  
Place Gaston Robert  
05.46.47.83.23

### ■ CAMPINGS

\*\*Camping municipal « le Planginot »  
allée du Gai Séjour  
05.46.47.82.18  
\*\*\*camping « Antioche d'Oléron »  
route de Proires  
05.46.47.92.00

### ■ CARRELAGE

Mme BARRERE Karine  
3 rue des Prés  
05.46.47.84.34  
M. Patrice MONTEAU  
3 chemin des Sablons  
06.73.52.99.46

### ■ CAVE, VINS ET SPIRITUEUX

M. PINARD Maxime  
« Vignoble les Alletières »  
R.D. 734  
06.11.71.82.24

### ■ CHAMBRES MEUBLEES

Mme BESSIN Colette «Le Grillon»  
rue de la Roulette  
05.46.47.83.05

### ■ CHAUFFAGE

M. MARTIN Patrick  
4 rue de Chevellours  
06.15.70.67.43

### ■ COIFFURE

Le Salon  
24 rue de Saint Denis  
05.46.36.30.25

### ■ CREPERIE

M. GIRET Lionel « Bistrot du Vieux Port »  
le Douhet  
05.46.76.56.37

### ■ DISCOTHEQUE CAFETERIA

M. GIRET Lionel « Les Ecluses »  
Le Douhet  
05.46.76.56.37

### ■ ELECTRICITE

Ets BOUILLY et fils  
rue des Prés  
05.46.47.92.23  
M. FERREIRA Arthur  
Z.A. La Baudette  
05.46.47.87.65  
M. MARTIN Patrick  
4 rue de Chevellours  
06.15.70.67.43

## ■ ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

**M. COLLAS Philippe** « Rapid' Services »

rue Adolphe Joussemet

05.46.47.84.50

## ■ GARDIENNAGE BATEAUX ET CARAVANES

**M. BLANCHARD** « Le Piorret »

06.82.56.89.06

**M. FORT Jean Pierre**

Z.A. La Baudette

05.46.47.83.45

## ■ GARDIENNAGE BRENAIS

Z.A. La Baudette

06.08.60.81.75

## ■ INCAS GARDIENNAGE

12 rue de la Baudette

05.46.47.88.84

## ■ HOTEL

**M. PINARD Maxime** « La Chaudrée »

Place Pasteur

05.46.47.81.85

## ■ IMMOBILIER (Agence)

**M. FORT Jean Pierre**

Place Gaston Robert

05.46.47.83.45

**M. LOUP Alex**

15 Grande rue des Boulassiers

06.24.54.53.32

## ■ INFIRMIERES

**Mme HERVÉ**

10 rue des Boulassiers

06.88.86.50.04

**Mme NADREAU Mallory**

10 rue des Boulassiers

06.88.86.50.04

**Mme NASRAOUI Corinne**

19 avenue de la Mer

06.60.02.07.80

**Mme PANZINI Isabelle**

19 avenue de la Mer

06.80.60.11.73

## ■ KINESITHEPEUTE

**M. BOUTIN François**

19 rue de Saint Denis

06.07.91.43.22

## ■ LIBRAIRIE PAPETERIE

**SARL du Centre Bourg**

place Gaston Robert

05.46.47.80.27

## ■ LOCATION ET VENTE CYCLES

**M.Romain BLANCHARD** "Cycl'Oléron"

31 rue des Ardillières

05.46.47.91.97

06.82.56.89.10

## ■ MACONNERIE

**M. MARCHERAS Michel**

14 rue du Moulin

05.46.47.92.53

**M. MONTEAU Patrice**

3 chemin des Sablons

06.73.52.99.46

## ■ MARAIS SALANTS

« Le Cristal du Saunier »

Route de l'Île

07.81.98.29.61

## ■ NETTOYAGE

**M. CASIN Léopold** « Net Eclair »

Rue de la Baudette

05.46.47.92.98

## ■ PEINTURE

**M. GUILLONNEAU Eric**

57 Avenue Alexandre Dumas

05.46.47.99.50

**M. ROBIN James**

48 rue des Alliécelles

05.46.75.72.60

**Mme BARRERE Karine**

3 rue des Prés

05.46.47.84.34

### ■ PIZZERIA

La Casa Giorgiani

2 C Avenue des Anciens combattants

05.46.85.32.77

### ■ PLAISANCE

(mécanique et gardiennage bateaux)

M. SAVINEL Stéphane « Escale Technique »

6 rue du Ver Luisant

05.46.75.71.06

M. SCHAEFFER Pascal « Espace Nautique »

Forêt du Douhet

05.46.75.07.22

### ■ PLOMBERIE SANITAIRE

Ets BOUILLY et Fils

Z.A. La Baudette

05.46.47.92.23

M. FERREIRA Arthur

Z.A. La Baudette

05.46.47.87.65

M. MARTIN Patrick

4 rue de Chevellours

06.15.70.67.43

### ■ PLOMBERIE-ZINGUERIE

M. CHEVRIER Thomas

1 bis rue des Recharde

06.32.26.61.09

### ■ RESTAURANT

M. PINARD Maxime « la Chaudrée »

Place Pasteur

05.46.47.81.85

M. FOURNIER Gauthier « Resto du marché »

31 rue de St Denis

05.46.75.91.60

### ■ SERVICE A LA PERSONNE

« À tout Age »

3 rue des Prés

05.46.47.84.34

### ■ TABACS PECHE SOUVENIRS

« Tabac de la Plage »

Place Gaston Robert

05.46.47.83.77

### ■ TAXI

M'PASSI Christine

06.85.80.24.28

M. CORDIER Franck

07.61.66.15.96

### ■ VOILE

M. GOMEZ Jean Yves « Azulile »

06.88.30.28.34

### ■ VENTE SUR INTERNET

(alimentaire, cadeaux, bijoux, accessoires)

M. ASKILDSEN Xavier

axio.dif@orange.fr

# MESURES DE SAUVEGARDE DES HABITANTS

Notre monde contemporain vit des événements dramatiques pour lesquels il convient d'anticiper par des mesures de prévention et de protection de la population.

Notre commune dispose de deux outils informatiques performants :

- Numérisk : est un plan communal de sauvegarde. Il permet de recenser les personnes âgées, handicapées, à la santé fragile susceptibles d'avoir besoin d'aide de toutes sortes (exemples : pendant la crise sanitaire COVID, durant une canicule, tempête etc...)

- Everyone : est un système de contact téléphonique et d'envoi par la mairie de SMS (messages écrits via le téléphone) en cas de crise grave.

Ces outils sont déjà bien alimentés mais ils ont besoin d'être mis à jour pour être activés efficacement au cas d'événements graves mettant en danger la population.

L'inscription se fait sur la base du volontariat et, si cela n'a pas été fait, nous vous invitons à retourner le coupon ci-dessous à la mairie par tout moyen à votre convenance.

<http://www.labreelesbains.com> - Tél Mairie : 05 46 47 83 11

## Liste personnes vulnérables

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone domicile \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

### Bénéficiaire de l'intervention :

Aide à domicile  Soins à domicile  Aide alimentaire CCAS  Autres services  Aucun service  Non renseigné

### Type de vulnérabilité

Plan canicule  Personne handicapée  Personne isolée  Personne sans moyen de locomotion  Situation précaire

### Adresse

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Résidence principale  Résidence secondaire

### Personne à prévenir

Nom \_\_\_\_\_ N° téléphone \_\_\_\_\_

**EVERYONE** : envoi de SMS en cas de crise majeure

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél. :

Résidence principale  Secondaire

